

EMARGENCE AUDIT

Société par actions simplifiée au capital de 56.000 euros

Siège social : 141 Avenue de Wagram, 75017 PARIS

R.C.S. PARIS 338 339 872

(ci-après la « SOCIETE »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 18 FEVRIER 2026

[...]

TROISIEME RESOLUTION

(Constatation de la démission de Monsieur Frédéric GOUVET de son mandat de président de la SOCIETE et nomination de EMARGENCE GROUP en qualité de nouveau président de la SOCIETE)

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE, connaissance prise de la lettre de démission de Monsieur Frédéric GOUVET de ses fonctions de président de la SOCIETE,

Constata, à l'unanimité, la démission de Monsieur Frédéric GOUVET de son mandat de président de la SOCIETE avec effet à compter de ce jour, ce dernier déclarant n'avoir aucune réclamation ou différend, de quelque nature que ce soit, envers la SOCIETE au titre de ses fonctions.

Décide, à l'unanimité, de nommer, la société EMARGENCE GROUP, société par actions simplifiée au capital de 26.045.217 euros, dont le siège social est sis 141, Avenue de Wagram, 75017 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 999 715 444, en qualité de président de la société, avec effet à compter des présentes, et sans limitation de durée.

[...]

Il est rappelé que la société EMARGENCE GROUP a déclaré accepter lesdites fonctions de président de la SOCIETE, précisant répondre aux conditions exigées par la loi pour l'exercice de ces fonctions et ne se trouver dans aucun cas d'incompatibilité ou interdiction susceptible de lui interdire l'accès ou l'exercice de ces fonctions.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité par les ASSOCIES.

[...]

QUATRIEME RESOLUTION

(Constatation de la démission de Monsieur Julien TOKARZ de son mandat de directeur général de la SOCIETE)

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE, connaissance prise de la lettre de démission de Monsieur Julien TOKARZ de ses fonctions de directeur général de la SOCIETE,

Constata, à l'unanimité, la démission de Monsieur Julien TOKARZ de son mandat de directeur général de la SOCIETE avec effet ce jour, ce dernier déclarant n'avoir aucune réclamation ou différend, de quelque nature que ce soit, envers la SOCIETE au titre de ses fonctions.

Décide, à l'unanimité, de ne pas procéder à son remplacement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité par les ASSOCIES.

CINQUIEME RESOLUTION

(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités)

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE, donne à l'unanimité, tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes les formalités nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité par les ASSOCIES.

Pour extrait certifié conforme par le Président.

Signé par :

4727D2F202B1433...

EMARGENCE GROUP

Par : F.S.T. AUDIT & CONSEIL

Par : Monsieur Frédéric GOUVET